

Le 10. 3. 1881 il incombait à Servais la pénible charge de la translation de ce qui restait du Bataillon des Chasseurs dans la nouvelle Compagnie des Volontaires et cela aux mains du major Crespin. Rappelons que les émotions des préparatifs de la cérémonie avaient provoqué trois jours plutôt chez le dernier chef du bataillon, Alphonse Munchen, un coup d'apoplexie auquel il devait succomber à la caserne (v. fasc. II p. 420). C'est d'ailleurs Servais qui prononça les paroles d'adieu sur la tombe de son vénéré camarade et chef<sup>52bis</sup>).

Henri Servais, qui décéda le 20. 2. 1885, avait conclu mariage le 7. 5. 1868 avec Anne Marie OLINGER dont 2 fils: LOUIS, né le 19. 10. 1896 et HENRI, né le 18. 12. 1880, décédé en 1900 alors qu'il était étudiant.

A. M. Olinger épousa en secondes noces le pharmacien Schmit de qui elle eut également deux enfants: Léon, décédé en 1943 et Joséphine, première épouse du professeur Aug. Oster.

\*\*

### III 8) ANDRE

Le cadet des 5 fils des époux Melchior Servais-Van der Noot naquit à Luxembourg le 5. 7. 1825.

Nous supposons que c'est lui André Servais qui, demeurant au no 57 de la rue des Capucins, demanda en 1847 l'autorisation d'exploiter une fabrique de tabacs<sup>58</sup>).

Le 27 octobre de la même année il épousa Marguerite COGNIOL dont 5 enfants:

1) MELCHIOR EDMOND, né à Luxembourg le 1. 9. 1848, décédé en 1921, qui épousa le 7. 4. 1874 à Eich Marguerite FEND de Dommeldange (1849-1933), dont Marie-Anne, née le 14. 2. 1879.

2) DIEUDONNE JOSEPH, né à Luxembourg le 16. 2. 1850.

3) JULES NICOLAS, né à Luxembourg le 9. 7. 1852, qui épousa le 7. 3. 1878, à Pétange, Marie Ange TOCKERT de Bettingen, dont Marguerite Idalie, née le 22. 1. 1879.

4) Marie Léontine, née à Luxembourg le 29. 9. 1854.

5) NICOLAS LOUIS, né à Harlange le 29. 7. 1856, qui épousa le 20. 12. 1878, à Pétange, Catherine BECKER d'Athus, dont CAMILLE, né le 19. 10. 1879.

### SOURCES

1) Neuer Taschen Calender auf das Jahr 1789; idem 1790.

2) P. RUPPERT, Registr. du Cons. Prov. in: Inv. somm. des Archives de l'Etat, 1910, p. 106.